

Interkantonale Geldspielaufsicht  
Autorité intercantonale de surveillance des jeux d'argent  
Autorità intercantonale di vigilanza sui giochi in denaro  
Swiss Gambling Supervisory Authority

Berne, le 4 juin 2024

## **Gespa : rapport annuel et statistique 2023**

**L'autorité intercantonale de surveillance des jeux d'argent (Gespa) fait le point sur son activité de surveillance et sur les évolutions pertinentes du marché objet de sa compétence durant l'exercice 2023. En même temps que le rapport annuel, la Gespa publie la statistique 2023 des jeux de grande et petite envergures. En 2023, chaque habitant en Suisse a dépensé CHF 129 nets pour les loteries et les paris sportifs de grande envergure (-3 % par rapport à l'année précédente).**

### **Surveillance du marché réglementé**

En 2023, la Gespa a autorisé un total de 51 nouveaux jeux proposés par les deux sociétés de loterie. Les sociétés de loterie ont obtenu en tout 103 autorisations de modifications ultérieures de jeux appartenant à leur offre de loteries et de paris sportifs, ainsi que 46 autorisations pour l'exploitation de jeux gratuits ou l'octroi de crédits de jeu gratuits. Les inspections réalisées en 2023 auprès de points de vente terrestres de produits de loterie et de paris sportifs ont abouti à un bilan globalement positif.

Au cours des dernières années, de plus en plus d'irrégularités ont été constatées sur le segment de marché des automates de jeux d'adresse. En 2023, la fréquence et l'intensité des contrôles des automates de jeux d'adresse ont été augmentées. Au cours de l'année sous revue, des autorisations ont à nouveau été retirées et une sanction administrative a été prononcée.

### **Lutte contre les activités illégales**

Les exploitants d'offres de jeu illégales déploient de grands efforts pour compliquer la conservation des preuves et la poursuite pénale par les autorités. Celles-ci doivent rester à jour avec les développements dynamiques. En 2023, la Gespa a intensifié ses efforts en vue d'une collaboration active avec les autorités de poursuite pénale cantonales, en particulier en Suisse romande. Elle a ainsi organisé de nombreuses formations et séances d'information. Un total de 37 décisions en matière pénale a été notifié à la Gespa. Celle-ci a formé opposition dans quatre cas. En outre, la Gespa a déposé dix plaintes pénales pour infractions à la loi sur les jeux d'argent.

## **Statistique des jeux de grande et petite envergures 2023**

Dans le domaine des jeux de grande envergure, les loteries et les paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne ont généré au cours de l'année sous revue un chiffre d'affaires de CHF 3,76 milliards (+0,05 % par rapport à l'année précédente), ainsi qu'un revenu brut des jeux (RBJ) de CHF 1,16 milliard (-1,1 % par rapport à 2022).

Chaque habitant a dépensé CHF 420 en moyenne pour des loteries et des paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne, et réalisé des gains de CHF 291. Il en résulte une dépense nette moyenne théorique de CHF 129 par habitant (-3 % par rapport à l'année précédente).

Les bénéfices nets générés par les loteries et les paris sportifs se sont élevés à CHF 755 millions (+3 % par rapport à l'année précédente).

Dans le domaine des jeux d'adresse exploités de manière automatisée au niveau intercantonal ou en ligne, les 17 exploitants ont déclaré un RBJ de CHF 20,8 millions en 2023 (+0,3 % par rapport à l'année précédente). Fin 2023, 1'779 appareils automatiques étaient en exploitation (2022 : 2'083).

Dans le domaine des jeux de petite envergure, 1'003 petites loteries (2022 : 264) ont été autorisées, pour une somme des mises autorisée de CHF 17,6 millions. Comme l'année précédente, quatre cantons ont accordé huit autorisations pour des paris sportifs locaux. De plus, 21 cantons (2022 : 17) ont autorisé des petits tournois de poker (nombre d'autorisations pour des petits tournois de poker : 123).

Le rapport annuel et la statistique 2023 des jeux de grande et petite envergures peuvent être téléchargés sur [www.gespa.ch](http://www.gespa.ch).

**Pour tout renseignement téléphonique :**  
**Manuel Richard (a), directeur**  
**Pascal Philipona (f), membre de la direction**  
**Tél. 031 313 13 03**